

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 8 avril 2019

n°4

page 1/3

EXTRAIT :

**GRAND
CHÂTELLERAULT**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 82

PRESENTS (61) : J.P. ABELIN, M. LAVRARD, J. MELQUIOND, L. RABUSSIER, P. MIS, AF. BOURAT, M. BEN EMBAREK, F. BRAUD, H. PREHER, C. FARINEAU, F. BRAILLARD, E. AZIHARI, B. ROUSSENQUE, E. PHILIPPONNEAU, G. MAUDUIT, D. BEAUDEUX, G. MICHAUD, F. MÉRY, P. BARAUDON, C. GIGUET GLUCK (suppléante de JM. TARDIF), A. PICHON, J. ROY, JP. BARBOT, B. HENEAU, I. BARREAU, D. BOIREAU, J.C. BONNET, L. ROY, J. GAUTHIER, B. MORIN, P. BIGOT, B. de COURRÈGES, P. MOREAU, P. GUÉNAIRE, F. MERCHADOU, H. COLIN, I. RABUSSIER, D. TREMBLAIS, P. VILLETTE, R. GRANDIN, JL. POYANT, A. GUIMARD, C. PIAULET, B. SULLI, D. GAUTHIER, L. CLAVE, Y. BOINOT, G. WIBAUX, T. PRIEUR, A. BRAGUIER, JP. CONTE, M. GODET, Y. ÉCALE, G. PEROCHON, D. MARTIN, M. CHAINEAU, D. CHAINE, JF. DABILLY, P. ROCHER, P. BERNARD, M. PONTHER.

POUVOIRS (11) : C. DAGUISÉ mandant a pour mandataire JP. ABELIN
L. JUGÉ mandant a pour mandataire H. COLIN
B. FONTAINE mandante a pour mandataire P. ROCHER
JM. MEUNIER mandant a pour mandataire à M. LAVRARD
T. BAUDIN mandant a pour mandataire J. MELQUIOND
N. CASSAN FAUX mandante a pour mandataire L. RABUSSIER
M. MONTASSIER mandante a pour mandataire P. MIS
F. SCHMITT mandant a pour mandataire JP. CONTE
M. METAIS mandant a pour mandataire F. MÉRY
Y. GANIVELLE mandant a pour mandataire P. BARAUDON
J. DUMAS mandant a pour mandataire AF. BOURAT

EXCUSES (10) : E. AUDEBERT, JM. MAZAUD, M. FAVREAU, ML. CHABOT, F. REBY, E. BAILLY, P. BARBOT, JJ. BERTHELLEMY, C. PÉPIN, P. FOUCTEAU

Nom du secrétaire de séance : Christine PIAULET

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN – Monsieur Henri COLIN

OBJET : Budget principal, budgets annexes des transports urbains, de l'assainissement, de la gestion redevances déchets, de l'immobilier économique, de l'aménagement des zones d'activités, de la gestion des stocks du magasin général - Vote du budget primitif de l'exercice 2019

Lors de sa séance du 11 février 2019, le conseil communautaire a débattu sur les orientations budgétaires de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault pour l'exercice 2019.

Une note ci-jointe présente les principaux éléments de ce budget.

* * * * *

VU les articles L.5211-36 et L.2312-1 du code général des collectivités territoriales relatif à l'organisation du débat sur les orientations budgétaires et sur le vote du budget primitif,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget principal, aux budgets annexes de l'aménagement des zones d'activité, de la gestion des déchets, de l'immobilier économique et de la gestion des stocks du magasin général,

VU l'instruction budgétaire et comptable M43 applicable au budget annexe des transports urbains,

"Acquitté en PREFECTURE le:" 09/04/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 8 avril 2019

n°4

page 2/3

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable au budget annexe de l'assainissement,

CONSIDERANT la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du conseil communautaire du 11 février 2019,

CONSIDERANT le projet de budget primitif de l'exercice 2019 pour le budget principal et les budgets annexes, présenté par le président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2019 tel que décrit dans le document annexé et conformément aux tableaux ci-dessous :

- au niveau des chapitres et des opérations pour la section d'investissement,
- au niveau des chapitres pour la section de fonctionnement à l'exception des crédits de subventions, obligatoirement spécialisés,
- avec intégration des reports et des résultats,

Budget principal

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	56 483 600,00 €	58 593 600,00 €	19 202 831,89 €	17 092 831,89 €
Opérations d'ordre	3 710 000,00 €	1 600 000,00 €	2 000 000,00 €	4 110 000,00 €
TOTAL	60 193 600,00 €	60 193 600,00 €	21 202 831,89 €	21 202 831,89 €

Budget annexe des transports urbains

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 523 016,59 €	7 373 016,59 €	1 938 159,03 €	1 088 159,03 €
Opérations d'ordre	850 000,00 €	0,00 €	200 000,00 €	1 050 000,00 €
TOTAL	7 373 016,59 €	7 373 016,59 €	2 138 159,03 €	2 138 159,03 €

Budget annexe de l'assainissement

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	6 715 674,31 €	9 415 674,31 €	9 956 152,96 €	7 256 152,96 €
Opérations d'ordre	3 100 000,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €	3 200 000,00 €
TOTAL	9 815 674,31 €	9 815 674,31 €	10 456 152,96 €	10 456 152,96 €

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

du 8 avril 2019

n°4

page 3/3

Budget annexe des déchets - redevances

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	772 624,85 €	772 624,85 €	€	€
Opérations d'ordre	€		€	€
TOTAL	772 624,85 €	772 624,85 €	€	€

Budget annexe de l'immobilier économique

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	599 049,36 €	929 049,36 €	2 774 462,95 €	2 444 462,95 €
Opérations d'ordre	590 000,00 €	260 000,00 €	1 180 000,00 €	1 510 000,00 €
TOTAL	1 189 049,36 €	1 189 049,36 €	3 954 462,95 €	3 954 462,95 €

Budget annexe de l'aménagement des zones d'activités

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	2 385 640,99 €	2 385 640,99 €	1 824 245,29 €	1 824 245,29 €
Opérations d'ordre	2 223 340,99 €	2 223 340,99 €	2 163 340,99 €	2 163 340,99 €
TOTAL	4 608 981,98 €	4 608 981,98 €	3 987 586,28 €	3 987 586,28 €

Budget annexe de la gestion des stocks du magasin général

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 245 000,00 €	3 245 000,00 €		
Opérations d'ordre				
TOTAL	3 245 000,00 €	3 245 000,00 €	0 €	0 €

POUR : 67
 CONTRE : 0
 ABSTENTIONS : 5 [F. MÉRY (+ 1 pouvoir), P. BARAUDON (+ 1 pouvoir), G. MICHAUD]

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le 10 AVR 2019

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER